

présentement enfermés dans les pénitenciers du Canada?

2. Donner en chiffres, sans mentionner les noms, le nombre de prisonniers de chaque nationalité?

3. Combien ont été condamnés par des *a* magistrats, *b* des juges?

4. Combien de citoyens canadiens sont confinés dans les pénitenciers du Canada?

L'hon. M. LAPOINTE (ministre de la Justice):

1. Sexe masculin, 46; sexe féminin, aucune.
2. Canadiens, 37; Américains, 4; Italien, 1; Terre-Neuvien, 1; Ecossais, 1; Norvégiens, 2.
3. 24 par des magistrats; 22 par des juges.
4. 611.

#### VOYAGE GRATUIT DES MEMBRES DU CLERGÉ SUR LES CHEMINS DE FER NATIONAUX

Par M. EVANS:

1. Combien de ministres du culte voyagent avec des billets gratuits sur les Chemins de fer nationaux du Canada?

2. A quelle église ou secte appartiennent-ils?

L'hon. M. DUNNING (ministre des Chemins de fer et des Canaux):

1. Soixante-cinq.
2. De ces soixante-cinq membres du clergé, 34 appartiennent à la religion protestante et trente et un à la religion catholique.

#### LES VISITEURS SUR LES NAVIRES DU GOUVERNEMENT

Par M. ARTHURS:

1. Les hauts fonctionnaires ou les officiers en charge de navires que le ministère des Travaux publics ou tout autre ministère possède ou qu'il a nolisés peuvent-ils inviter des amis ou des visiteurs à faire des voyages sur lesdits navires?

2. Le cas échéant, qui peut être invité et quel est le prix par jour?

3. L'état ou tout ministère fédéral assume-t-il les responsabilités en cas d'accident?

4. Quelles invitations a-t-on faites s'il en a été faite durant l'année 1928?

L'hon. M. RINFRET (secrétaire d'Etat):  
Département du Revenu national:

1. Non.
- 2 et 3. Répondu sous le n° 1.
4. Aucune.

Département de la Marine:

1. Non.
2. Le contrat adjudgé pour la nourriture des équipages permet de compter \$1.20 par jour pour les passagers.
3. Non.
4. Le ministère n'a eu connaissance d'aucune invitation.

Ministère des Pêcheries:

Ni les fonctionnaires du ministère, ni les officiers des navires n'ont la permission d'inviter des amis ou des visiteurs à voyager sur ces navires.

[M. Ross (Kingston).]

Ministère de la Défense nationale, service naval:

1. Seulement avec l'autorisation du ministère.

2. Les personnes autorisées par le ministère et aux frais de l'officier faisant les invitations.

3. Non.

4. L'amiral sir Charles E. Kingsmill, ancien directeur du service naval, à bord du *H.M.C.S. Vancouver*.

Service de la milice:

1. Non. L'on peut permettre aux civils de monter à bord pendant les voyages du service régulier dans les ports, s'ils sont porteurs d'une autorisation signée par l'officier des approvisionnements et du transport du district, ou de son représentant.

2. Aucun prix n'est établi. Comme à la réponse n° 1, ci-dessus.

3. Les particuliers voyagent à leurs propres risques.

4. Aucune.

Ministère des Travaux publics:

1. Non.

2 et 3. Répondu sous le n° 1.

4. Le ministère n'a aucun renseignement.

Ministère des Chemins de fer et des Canaux:

Ni les fonctionnaires, ni les officiers des navires du ministère n'ont la permission d'inviter des amis ou des visiteurs à bord de ces navires.

#### SALAIRES MINIMUMS DANS LE SERVICE CIVIL

L'hon. M. STEVENS demande:

1. Le ministère du Travail a-t-il fixé à \$85 par mois pour une famille canadienne ordinaire le montant minimum nécessaire pour les simples nécessités de la vie, nourriture, loyer d'une maison, combustible et lumière?

2. Dans l'affirmative, quel montant additionnel considère-t-on raisonnable pour se procurer le vêtement, les soins médicaux, l'assurance, l'éducation, les amusements ou délassements?

3. Combien de fonctionnaires du ministère des Douanes, des Postes, de l'Intérieur, des Travaux publics reçoivent \$65 par mois dans les villes d'Ottawa, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver; combien reçoivent entre \$65 et \$75; et combien entre \$75 et \$85 par mois?

4. Le Gouvernement a-t-il reçu, de la part d'associations de fonctionnaires de l'Etat, des requêtes demandant de fixer par la loi du service civil, un salaire minimum de \$100 par mois pour les employés de l'Etat?

5. Le cas échéant quand le Gouvernement sera-t-il prêt à faire une déclaration officielle à ce sujet?

L'hon. M. RINFRET (secrétaire d'Etat):

1. Non. Le budget familial hebdomadaire de la *Gazette du travail*, numéro de février, à la page 237, indique le prix de certaines denrées, du combustible, de l'éclairage et du loyer pour le mois de janvier 1929 (\$21.55) en